

AD

La

Correspondance européenne

Quotidien d'Information et de Documentation sur l'Europe

13, AVENUE DE L'OPÉRA - PARIS 1^{er} TEL. : RIChelieu 45-83 (20 lignes groupées)
Adresse Télégraphique : SOGEPRES TELEX : SOGPRES Paris 23.023

ETUDE HEBDOMADAIRE

Vendredi 6 mars 1964

LES RELATIONS ENTRE L'ESPAGNE ET LE MARCHÉ COMMUN DETERMINENT LES CHANCES DU PLAN DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ESPAGNOL

Mardi prochain, le Conseil des Ministres de la C.E.E. doit examiner le dossier de ses rapports avec l'Espagne. On sait que, dès février, l'Espagne avait demandé d'être associée au Marché commun.

Cette candidature répondait aux besoins du commerce extérieur de l'Espagne qui craignait l'application du tarif extérieur commun de la Communauté à un certain nombre de produits qu'elle fournissait traditionnellement aux pays membres de la C.E.E. Elle répondait en même temps aux préoccupations des milieux dirigeants espagnols soucieux de rompre avec l'isolement dans lequel l'Espagne avait vécu depuis la fin de la guerre civile et longtemps après la fin de la deuxième guerre mondiale.

Cette candidature avait provoqué et continue de provoquer une sérieuse résistance de la part des pays du Bénélux et de l'Italie pour des raisons essentiellement politique et tenant toutes au régime intérieur de l'Espagne.

En même temps, il est vrai, le gouvernement de Madrid, constatant la rupture des pourparlers entre la Grande-Bretagne et le Marché commun, était resté dans l'attente. Dépendant considérablement dans ses rapports commerciaux des pays de la C.E.E. comme de la Grande-Bretagne, l'Espagne s'interrogeait sur la suite de l'évolution de ses rapports commerciaux avec ses clients et ses fournisseurs traditionnels.

Il semble qu'elle ait tranché le problème qui lui était posé puisqu'elle vient de redemander une réponse et que, de toute évidence, la nature de celle-ci risque d'être déterminante quant à l'orientation future de ses relations commerciales.

Entretiens, en effet, et malgré des résistances de milieux oppositionnels comme de milieux qui ont soutenu jusqu'ici le régime que préside, depuis vingt-cinq ans, le général FRANCO, il est devenu évident que l'Espagne ne peut rester à l'extérieur du mouvement général. Une politique autarcique - comme l'Espagne en a connu depuis cinquante ans à diverses reprises - n'est plus envisageable. Le problème pour elle est de savoir comment et par quels moyens elle peut s'adapter aux courants qui traversent les sociétés industrielles occidentales.

En d'autres termes, l'Espagne est-elle un pays sous-développé, menacé d'étouffement si elle cherche à participer au concert des nations industrialisées et largement développées qui constituent le Marché commun ou, au contraire, sa chance réside-t-elle dans l'accélération de son industrialisation que cette participation pourrait produire ? Telle est la question qui est posée aux tenants du régime comme aux opposants. La question est politique autant qu'économique et la réponse que la C.E.E. donnera à la demande espagnole aura les mêmes caractères.

I - DES STRUCTURES RETARDATAIRES

L'Espagne est à la fois un pays en voie de développement effectif depuis de nombreuses années et un pays classé, avec la Grèce, le Portugal et la Turquie, dans le groupe des nations sous-développées d'Europe Occidentale. Aussi bien l'industrie ne représentait-elle en 1960 que 31 % du produit national brut : mines, construction, travaux publics, gaz, électricité et eau compris.

Répartition de la population active

41,2 % de la population active restent encore employés dans l'agriculture en 1960 et il n'est pas exclu que ce pourcentage ne soit encore plus élevé en tenant compte des personnes actives que l'industrie n'emploie que saisonnièrement.

Notons en même temps que cette population d'agriculteurs ne perçoit que 27 % du revenu national, signe classique des pays en voie de développement.

31,3 % de la population active est employée dans l'industrie, dont 21,8 % dans l'industrie manufacturière proprement dite.

L'industrie trouve et doit encore trouver dans l'avenir une main d'oeuvre abondante tant à cause de la croissance naturelle de la population que du passage régulier d'une partie de la population paysanne dans le secteur industriel.

Ce mouvement a été contrarié depuis 1957 par l'extraordinaire émigration de main - d'oeuvre qui a porté le nombre de travailleurs espagnols émigrés à 865.000 à fin 1962. Travailleurs qui se sont principalement installés en France, Allemagne et Suisse. Cette émigration devrait d'ailleurs tendre à se limiter dans des proportions considérables en fonction à la fois des possibilités physiques du pays et des objectifs du plan de développement. Le tableau qui suit donne d'ailleurs une répartition précise de la population active en Espagne en 1960, année référence de la nouvelle orientation économique espagnole.

<u>Secteurs</u>	<u>1930</u>	<u>1940</u>	<u>1950</u>	<u>1960</u>
1. Agriculture, sylviculture, pêche et chasse	45,50 %	51,86 %	48,84 %	41,29 %
2. Mines et carrières		1,08 %	1,61 %	1,75 %

	<u>1930</u>	<u>1940</u>	<u>1950</u>	<u>1960</u>
3. Industrie manufacturière	26,50 %	18,38 %	17,64 %	21,88 %
4. Eau, gaz, électricité		0,48 %	0,52 %	0,69 %
5. Construction		4,05 %	5,32 %	7,07 %
6. Autres	28,0 %	24,15 %	26,07 %	27,32 %

Produits industriels et commerce extérieur

Une autre caractéristique essentielle et qui prouve le retard dans le développement de l'Espagne réside dans la part que les produits industriels prennent dans le commerce extérieur de l'Espagne.

En 1961, ils représentaient seulement 30,8 % des exportations, alors que les produits alimentaires et boissons y participaient pour 53,75 %, les matières premières pour 9,49 % et les combustibles pour 5,89 %. A l'importation, les produits industriels entraînent pour 49,67 %, les produits alimentaires et boissons pour 21,45 %, les matières premières pour 12,57 % et les combustibles pour 16,31 %.

L'Espagne de par la place relative prise par les produits industriels à l'importation comme à l'exportation a ainsi une structure commerciale de pays en voie de développement.

Le problème de ses relations commerciales est donc d'une importance capitale pour elle à la fois dans son volume et dans sa structure.

Evolution et diversification de l'industrie

De 1953 à 1962, on assiste en Espagne à un développement des industries de base et à une diminution relative des industries traditionnelles, cuirs chaussures, bois, liège et textiles surtout.

Toutefois, dans certains secteurs, il est évident que la création de productions nouvelles n'a été et n'est encore possible que du fait d'un protectionnisme artificiel et que l'affrontement éventuel de la concurrence étrangère posera de délicats problèmes de restructuration.

Le paradoxe de cette situation est de plus en plus évident et aussi les difficultés de la reconversion ou des reconversions nécessaires.

Le tableau qui suit n'en est pas moins significatif de l'orientation qui a présidé en Espagne pendant longtemps.

Composition relative du produit industriel net en 1953 et 1962

<u>Secteurs</u>	<u>1953</u>	<u>1962</u>	<u>% de variation de participation</u>
- Electricité et gaz	4 %	7,5 %	87,5 %
- Métallurgie, sidérurgie, produits métalliques et machines	18,8 %	23,9 %	27,1 %
- Chimie et caoutchouc	10,1 %	11,6 %	14,9 %
- Construction et matériaux de cons- truction	17,5 %	18,3 %	4,8 %
- Charbons	3,1 %	3,1 %	-
- Alimentations, boissons et tabac.	12,4 %	12 %	- 3,3 %
- Papier, imprimerie et édition ...	3,5 %	3,3 %	- 5,7 %
- Bois et liège	6,6 %	5,7 %	- 13,6 %
- Cuir et chaussures	3,8 %	3,2 %	- 15,8 %
- Industrie minière	3,2 %	2,4 %	- 25 %
- Textiles	16,9 %	9 %	- 46,7 %

Les déséquilibres structurels

Cette diversification ne peut cacher les déséquilibres structurels profonds qui caractérisent l'économie espagnole.

Ces déséquilibres sont de trois ordres :

- faible concentration technique d'ensemble. L'existence d'un grand nombre de petites unités de production, dont beaucoup sont quasi artisanales, pose de graves problèmes pour l'amélioration d'une productivité qui reste dans l'ensemble très inférieure à celle des autres pays européens.

Le tableau de répartition des entreprises en fonction du nombre de leurs employés se passe d'ailleurs de commentaires :

<u>Nombre de personnes employées</u>	<u>Nombre d'établissements</u>
- Moins de 5	453.368
- de 5 à 9	44.280
- de 10 à 19	19.455
- de 20 à 49	12.073
- de 50 à 99	3.496
- de 100 à 499	3.209
- de 500 et plus	442
	<hr/>
Total	<u>536.323</u>

- Concentration financière. Mais cette faible concentration technique s'accompagne de situations monopolistiques ou oligopolistiques très marquées.

Pour le compte de l'Etat, l'"Instituto Nacional de Industria" (I.N.I.) possède la totalité des actions de 17 sociétés, participe comme actionnaire privé à 31, et comme actionnaire minoritaire à 17 autres.

Dans le secteur privé on peut dire que presque toutes les entreprises importantes sont liées étroitement à l'un des grands groupes bancaires espagnols : Banco Espanol de Credito, Banco Urquijo, Banco Central, Banco de Santander, Banco de Bilbao et Banco de Vizcaya. Ces banques contrôlent au total 49 % du capital des sociétés anonymes espagnoles.

- Concentration géographique. Enfin les déséquilibres géographiques dans la concentration industrielle espagnole sont considérables.

C'est ainsi que selon une étude du Banco de Bilbao, la participation des régions et des centres à la production industrielle espagnole s'établissait comme suit :

Zone Nord 22,3 %, Catalogne 21,7 %, Madrid 10,2 %, Andalousie 10 %, Valence, Malaga, Carthagene, Alicante, Saragosse et Valladolid 15,6 % soit au total 80 %.

II - LE PLAN DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

A la suite du rapport de la Banque Mondiale, ainsi que des remarques de l'O.C.D.E. , le gouvernement espagnol s'est orienté vers une planification de caractère indicatif en ce qui concerne le secteur privé, et obligatoire en ce qui concerne le secteur public.

Les bases sur lesquelles s'appuie ce plan sont les suivantes :

- Les réserves de main-d'oeuvre restent importantes malgré l'émigration, et permettraient d'augmenter la population active en faisant les transferts nécessaires de la main-d'oeuvre agricole vers les secteurs industriels et les services.
- Les investissements peuvent être considérablement augmentés. De 1959 à 1962 ils sont d'ailleurs passés de 77.000 millions de pesetas à 160.000 millions.
- Le marché espagnol peut et doit attirer les investissements étrangers, qu'il s'agit de faciliter.
- L'équilibre financier est assuré pour l'instant.
- Les réserves d'or et de devises dépassent actuellement 1.000 millions de dollars.

Le plan est donc entré en application en janvier 1964, et fixe ses objectifs jusqu'en décembre 1967.

Objectif central du Plan

Il nous est impossible dans le cadre de cette étude, de détailler les objectifs de ce plan, en ce qui concerne les différents secteurs de l'économie espagnole.

Retenons cependant, que le rythme d'accroissement du produit national brut retenu annuellement est de 6 %, 1963 étant pris comme année de base.

Si cet objectif est atteint, le revenu national atteindra en 1967 le chiffre de 905.000 millions de pesetas, pour une population de 32,3 millions d'habitants, c'est-à-dire un revenu par habitant de 469 dollars, ce qui signifie un rapprochement très sensible du niveau des pays industriels européens.

Objectifs industriels

En ce qui concerne l'industrie, les objectifs sont les suivants :

- restructurer l'industrie sidérurgique et porter sa production à 4,5 millions de tonnes d'acier brut en 1967 ;
- doubler la production d'aluminium qui atteindra ainsi 70.000 tonnes ;
- augmenter la capacité de production du ciment jusqu'à 14 millions de tonnes ;
- réaliser un volume de construction navale de 1.112.400 tonnes pendant les quatre ans ;
- porter le développement des industries chimiques à un accroissement de 11 % par an pendant la durée du Plan ;
- développer l'industrie de biens d'équipement en la faisant progresser de 15,6 % par an ;
- doubler la production de voitures de tourisme (200.000 en 1967) et tripler la fabrication de tracteurs pour atteindre les 280.000 unités par an.

Apport de capitaux étrangers

Si l'appel des capitaux privés n'est pas chiffré, celui des investissements publics prévus se monte à 57.257 millions de pesetas.

Mais tout le plan table sur l'apport de capitaux étrangers, qui selon les experts devront atteindre l'ordre de 400 millions de dollars par an.

Ce chiffre ne paraît pas déraisonnable. En effet, les investissements étrangers se sont élevés l'an dernier à 200 millions de dollars, sans les facilités qui ont été accordées depuis, permettant notamment le rapatriement des bénéficiaires.

Déjà la Banque Mondiale a consenti un crédit de 32 millions de dollars pour la remise en état des routes. La France comme on le sait a consenti un crédit de 150 millions de dollars. Les pourparlers ouverts avec l'Allemagne fédérale, les Etats-Unis et d'autres pays, devraient aboutir favorablement.

Déséquilibre de la balance commerciale

Mais une telle politique suppose un redressement très sérieux de la balance commerciale qui devient très largement déficitaire.

En effet la balance commerciale de l'Espagne était à fin 1962 déficitaire de 836 millions de dollars. Les importations totales se montant à 1.570 millions de dollars, et les exportations à 734 millions. La balance de paiements était beaucoup plus favorable puisque les recettes du tourisme avaient atteint la somme considérable de 465 millions de dollars, tandis que les envois des émigrants atteignaient 146 millions de dollars.

Or l'Espagne, toujours en 1962, a importé pour 468 millions de dollars de la C.E.E. soit le 29,8 % de ses importations, et exporté 278 millions de dollars vers la C.E.E. soit le 37,7 % des exportations. En même temps on constate qu'elle exporte le 25,3 % de ses exportations vers l'A.E.L.E., tandis que celle-ci atteint le 16,9 % des importations totales de l'Espagne.

Dès lors le problème des relations entre l'Espagne et la C.E.E. devenait un problème fondamental pour le gouvernement espagnol. D'autant plus fondamental que des exportations traditionnelles comme celle des agrumes, qui atteignent plus de 30 % des exportations espagnoles, pourraient être compromises, à la fois par l'établissement du tarif extérieur du Marché commun, et les relations que la Communauté tend à établir avec l'Algérie ou Israël.

Tout pourrait donc désigner l'Espagne pour devenir un nouveau partenaire de la C.E.E. si les impératifs politiques ne jouaient ici un rôle particulier.

III - VERS UNE LIBERALISATION POLITIQUE ?

En effet l'hostilité politique des gouvernements du Benelux et de l'Italie à une association de l'Espagne au Marché commun, reste considérable.

Le gouvernement français aurait par contre appuyé la candidature espagnole et aurait obtenu un certain assouplissement de l'attitude du gouvernement belge. Quelles sont les chances d'une libéralisation en Espagne ? Il est sans doute trop tôt pour y répondre.

Il est certain qu'une évolution considérable se dessine en Espagne quant au régime politique. De nombreux observateurs vont jusqu'à dire que la succession est désormais ouverte, et que de profondes transformations dans les structures politiques de ce pays vont se produire prochainement.

Ces transformations iront-elles vers une monarchie de type libéral, vers un régime présidentiel, ou vers une consolidation déguisée du régime existant. Rien en vérité ne permet de formuler quelque pronostic que ce soit.

Ce qui paraît cependant certain - et ceci nous est apparu après des entretiens avec des responsables du plan espagnol - c'est que les réformes des structures économiques espagnoles, apparaissent à de larges secteurs de l'opinion comme impératives. En ce sens, si un certain nombre de préalables apparaissent tendant à interdire les rapprochements nécessaires avec les pays du Marché commun, il est possible que les pressions exercées sur le gouvernement espagnol deviendraient considérables et peut être déterminantes.

Une fois encore l'ouverture de l'Espagne sur l'Europe pose le problème des structures intérieures de ce pays. La constante est historique et s'est renouvelée à plusieurs reprises depuis deux siècles.

L'Espagne est de nouveau à la croisée des chemins.

